

## RELEVÉ DE DECISION

### REUNION DES COMITES DE PILOTAGE NATURA 2000

JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 - PRESENTIEL – 14H00

#### **4 SITES NATURA 2000 :**

- FR 7300926 - ZSC OSSOUE, ASPE, CESTREDE
- FR 7300927 - ZSC GAVARNIE, ESTAUBE, TROUMOUSE, BARROUDE
- FR 7300928 - ZSC PIC LONG, CAMPBIELH
- FR 7310088 - ZPS CIRQUE DE GAVARNIE



### Les présents :

- Marie-Emilie NAVEL, Chargée de mission Natura 2000 au service environnement de la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves ;
- M. Nicolas ZARAGOZA, maire délégué de Gèdre sur la commune de Gavarnie-Gèdre, représentant du service environnement et de la transition écologique à Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves et président des 4 sites Natura 2000 ;
- M. Fabrice LÉBOUCHER, conseiller municipal et représentant de la Mairie de Luz-Saint Sauveur ;
- M. Vincent BONEU, chargé de projet Natura 2000, Service Natura 2000, Direction de la Transition Ecologique et Energétique, Site de Tarbes pour la région Occitanie ;
- M. Emmanuel SUTTER, Chef de bureau biodiversité chasse forêt, SEREF/BBCF, Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées ;
- M. Hugues LECHENNE, Chargé de conservation et restauration au conservatoire botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées ;
- Mme. Claire ACQUIER, Agent du Parc National des Pyrénées à Luz-Saint-Sauveur ;
- M. Jean CAZAUX, Chef de travaux, Commission Syndicale de la Vallée du Barège ;
- Mme. Anne-Cécile RAMADOUR, Animatrice nature et représentante d'Eco'dels ;
- Mme Hélène DEVIN, Animatrice pastorale du Groupement d'Intérêt Public - Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace ;
- M. Ronan LATUGA, Association Nature En Occitanie ;
- M. Bruno LABAT de la CATER représentera le service environnement du Département 65 ;
- M. Bernard CATAGNE, Société des Chasseurs Barégeois ;
- M. Fabien NABIAS, Société des Chasseurs Barégeois ;
- M. Lionel MATA, Technicien à l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie ;

### Les excusés :

- M. MOUNIQ, Maire d'Aragnouet qui donne procuration à M. Nicolas ZARAGOZA, Maire de Gavarnie-Gèdre.
- M. Fabien TULEU, le sous-préfet d'Argelès-Gazost ;
- Mme Clémentine ROUZAUD, Directrice Générale Adjointe des services, Direction du Développement Territorial Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves ;
- Mme Claudie ROZE, cheffe du service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES65).
- M. Baptiste COUSTAU-GUILHOU, président de la FFME65.
- Mme Béatrice LONCAN et Mme Carine CHATAING, Conseillères à la chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées ;
- L'Office National de la Biodiversité du 65.
- M. Julien RONDEAU, technicien secteur de Luz-Saint Sauveur, à l'Office National des Forêt.
- Mme. Nathalie LAMANDE, Cheffe de projets Natura 2000, à la Région Occitanie ;
- Mme Angeline SOULERE, 4ième adjoint de la commune de Gavarnie-Gèdre et suppléante à la présidence des 4 sites Natura 2000 ;
- M. Nicolas THION, Fédération des Chasseurs des Hautes-Pyrénées ;

## **Ordre du jour de la séance :**

- ❖ **Transfert de la gestion des sites Natura 2000 au conseil régional en 2023**
- ❖ **Désignation de la structure et du/des présidents des 4 sites Natura 2000 présentée par la Région**
- ❖ **Animation des DOCOBS**
  - Présentation des conclusions succinctes des évaluations des Documents d'Objectifs 4 sites terminée. Quelle poursuite en 2024 ?
- ❖ **Gestion des habitats/espèces**
  - Actualisation de la cartographie du Desman, analyse génétique et étude ADN environnementale (3 ZSC) – 2023/2024 ;
  - Stagiaire Desman des Pyrénées (sous réserve de validation de la programmation 2024) ;
  - Point sur le secteur du Maillet (Héas) : problématique Calotriton asper et utilisation du site par les divers usagers.
  - Point sur le Contrat N2000 pour le maintien des prairies de fauche - plateau de Saugué (ZSC Ossoue + ZPS) – 2023 ;
  - Point sur les suivis menés avec le Conservatoire botanique National Pyrénées Midi-Pyrénées (3 ZSC) (présentation de Hugues LECHENNE sur le suivi des Gispetières) – 2023/2024 ;
- ❖ **Agro-Pastoralisme**
  - Présentation du projet de reconquête pastorale du plateau de Coumély (ZSC Gavarnie) – 2023/suite en 2024 ;
  - Deux Projets Agro-environnementaux Climatiques pour des MAEC 2023-2027 – estives/prairie de fauche (4 sites) ;
  - Stagiaire prairie de fauche – outil Floreal (sous réserve de validation de la programmation 2024) ;
- ❖ **Aménagements**
  - Point sur la gestion de la fréquentation touristique de Troumouse (Revégétalisation des lieux + communication) (ZSC Gavarnie) – 2023/2024 ;
- ❖ **Communication (4 sites)**
  - Animations nature grand public (divers acteurs) – 2023/2024 ;
  - Outils - Malette Natura 2000 (réalisation : 2023/fin 2024) ;
  - Point sur les projets à venir (sous réserve de validation de la programmation 2024) ;
- ❖ **Animation des Docobs - point budget – 4 sites**
  - Actions prévues sur la période janvier à décembre 2024, sous réserve de validation de la programmation 2024.

Le présent compte-rendu ainsi que les diaporamas sont téléchargeables sur le site internet dédié à Natura 2000 en vallées des Gaves à l'adresse suivante :

[http://valleesdesgaves.n2000.fr/estaube\\_gavarnie\\_troumouze\\_barroude](http://valleesdesgaves.n2000.fr/estaube_gavarnie_troumouze_barroude)

#### ○ Introduction de la réunion

M. Nicolas ZARAGOZA, le président des 4 sites introduit la réunion des quatre sites Natura 2000 dont la ZPS « Cirque de Gavarnie. Il propose un tour de table afin que tout le monde puisse se présenter et énumère la liste des personnes excusées.

M<sup>me</sup> Marie-Emilie Navel présente ensuite l'ordre du jour de ce Comité de Pilotage pour clôturer l'année 2023, puis démarre la présentation.

#### TRANSFERT DE COMPETENCES A LA REGION\_4 sites

M<sup>me</sup> Marie-Emilie Navel passe la parole à M. Vincent BONEU représentant de la Région au niveau du département du 65.

M. BONEU rappelle que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, il y a eu un transfert de compétences auprès de la Région Occitanie, ce qui signifie que désormais la Région devient le lien avec les animateurs et animatrices des sites Natura 2000, également de leurs présidents respectifs. C'est également la Région qui est la porte d'entrée pour les financements. La DDT65 quant à elle, garde la partie régaliennne liée notamment aux évaluations d'incidences Natura 2000 déposés par les porteurs de projets, mais aussi la mission de modifier les périmètres de sites quand cela est nécessaire.

#### DESIGNATION DE LA STRUCTURE ET DE SON PRESIDENT\_4 sites

M. BONEU explique que l'animation des sites Natura 2000 est une politique volontariste. Il est donc proposé aux collectivités locales de porter l'animation des sites. M. BONEU ajoute que rien n'est obligatoire et que la Région reprendrait l'animation, c'est pourquoi la désignation de la structure est remise au vote tous les 3 ans. Il ajoute que la dernière élection pour les 4 sites remonte à octobre 2020. Il rappelle que le vote se fait à main levée, et que seul les élus des collectivités ou de leurs groupements peuvent voter. Il rappelle que l'animatrice a fait un mail pour demander qui se portait volontaire pour présenter sa candidature. Seul la CCPVG s'est manifestée. M. BONEU demande donc aux votants qui est contre et qui s'abstient ? A l'unanimité, **la CCPVG est désignée structure animatrice des 4 sites Natura 2000 pour les 3 années à venir, soit jusqu'en 2026.** M. BONEU explique que seul M. ZARAGOZA s'est proposé pour renouveler son mandat de président. Il rappelle qu'un président se présente en son nom propre parce qu'il est élu d'une collectivité, mais non en tant que représentant de sa collectivité. M. BONEU procède au vote, et **M. ZARAGOZA est élu à l'unanimité président des 4 sites Natura 2000 pour les 3 années à venir, soit jusqu'en 2026.**

M. BONEU explique enfin que la Région va ensuite mettre en place une convention cadre avec la CCPVG pour les 3 années à venir qui détaille toutes les missions d'animation et qui permet de financer chaque année l'animation des sites.

## ANIMATION DES DOCOBS\_ 4 sites

### ○ Evaluations des DOCOBS

Marie-Emilie reprend ensuite la parole pour expliquer la démarche d'évaluation des DOCOBS, action demandée par l'Etat. Elle rappelle l'historique, avec une enveloppe retenue en 2019. Le marché public a été lancé fin août 2019 et porté par la CCPVG, et a été validé fin décembre 2019. C'est le bureau d'étude AMIDEV qui a été retenu suite à 2 critères listés dans le cahier des charges (40% pour le prix et 60% pour la technique).

L'évaluation aborde 5 étapes :

- ❖ Etape 1 : Etat des lieux initial et actuel (diagnostics écologique et socio-économique)
- ❖ Etape 2 : bilan technique et financier
- ❖ Etape 3 : bilan de la conduite de l'animation
- ❖ Etape 4 : évaluation du DOCOB et de sa mise en œuvre
- ❖ Etape 5 : conclusions, recommandations et perspectives (révisions ?)

Une réunion de lancement du COTECH a eu lieu le 14 janvier 2020. Cependant, le planning proposé n'a pas pu être respecté à cause des conditions sanitaires (COVID 19), puis d'un changement de personnes au sein de l'équipe. Ainsi, deux prorogations ont été demandées.

L'évaluation des DOCOBS s'est achevée fin 2022, avec une restitution au COPIL du 15 décembre.

Marie-Emilie présente ensuite les dernières conclusions (phase 5 et 6) de cette évaluation des 4 documents d'objectifs.

**Phase 5**  
Prospectives

➤ Travail d'actualisation du programme d'actions :

	ZSC Estaubé, Gavarnie, Troumouse, Barroude	ZSC Ossoue, Aspé, Cestrède	ZSC Pic Long, Campbielh	ZPS Cirque de Gavarnie
<b>Ancien programme</b>				
Nb de FA Total	20	20	23	31
Nb de FA Supprimées	1	1	3	1
<b>Nouveau Programme</b>				
Nb de FA Actualisées	19	19	20	19
Nouvelles FA	6 (Androsace, Chiroptères, Loutre, Bouquetin, Apollon, Animation)	9 (Eboulis, Forêts, Mousses, Léopard, Chiro, Loutre, Bouquetin, Apollon, Animation)	1 (Bouquetin ibérique)	1 (Animation)
<b>TOTAL FA</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>15</b>

## Phase 5

Prospectives

### ► Travail d'actualisation du programme d'actions :

Sites	Ancien programme	Nouveau Programme
ZSC	Activité pastorale (P1 à P5) Activité de tourisme, sport et loisirs (T1 à T6) Forêts (F1) Espèces végétales (V1 à V2) Habitats naturels (H1 à H3) Espèces animales (A1 à A3) et végétales (E1 à E10)	Assurer une gestion adaptée au maintien et à la préservation des <b>habitats</b> d'intérêt communautaire (HC) Assurer la préservation de la <b>Flore d'intérêt communautaire</b> et le bon développement des stations (FC) Assurer la préservation des <b>Amphibiens</b> d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (AC) Assurer la préservation des <b>Reptiles</b> d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (RC) Assurer la préservation des <b>Mammifères</b> d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (MC) Assurer la préservation des <b>Insectes</b> d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (IC) Assurer la préservation des espèces et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire de façon indirecte par une <b>gestion de la fréquentation</b> et un accompagnement des usagers (U) Assurer l' <b>animation du site</b> (A)
ZPS	Amélioration / Maintien / Restauration de la qualité des habitats d'espèces (HE1 à HE6, P1 et P4 à P7) Limitation des dérangements (LD1 à LD6 et T2-Bis) Neutralisation des facteurs de mortalité directe (FM1 à FM5) Surveillance du site (SE1 à SE7) Etudes et recherches complémentaires (RE1)	Assurer les conditions de tranquillité nécessaire à la préservation des espèces d'intérêt communautaire (EIC) Limiter les facteurs de mortalité directe ou indirecte (FM) Assurer le maintien d' <b>habitats</b> d'espèces de qualité (HE) Assurer la préservation des espèces et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire de façon indirecte par une gestion de la fréquentation et un accompagnement des usagers (U) Assurer l' <b>animation du site</b> (A)

## Phase 6?

Suite à donner au travail d'ÉVAL

### ► Poursuite du travail envisagé :

- Evaluation finie fin 2022.
- Certaines actions trop génériques, manques de données,
- Début 2024 : Démarrer un travail pour dégrossir les FA qui ont besoin d'être précisées,
- Travailler les actions qui ont en besoin en petit groupe de travail,
- En fonction du degré d'info que l'on aura besoin de fournir, on pourra faire appel à des tiers.
- 2024/2025 : Travail / DOCOB?

Ou Travail par thématique?

Marie-Emilie propose ensuite un retro-planning de travail sur les années 2024-2025, et demande au COPIL d'acter la méthode proposée. **Le COPIL valide le fait de travailler plutôt par DOCOB sur les 2 années à venir.**

*Hélène DEVIN explique que pour la thématique pastorale, travailler par site, permet de travailler sur 4 ou 5 Unités pastorales, contre 25 ou 30 d'un coup. Ce qui permet un travail plus fin et dans de meilleures conditions.*

## GESTION DES HABITATS/ESPECES

### ○ Le desman des Pyrénées « *Galemys pyrenaicus* » - 3 ZSC

Marie-Emilie explique que le desman est un petit mammifère semi-aquatique, semi-nocturne endémique du quart nord-ouest de la péninsule ibérique et du massif pyrénéen.



Elle présente l'anatomie du desman caractéristique par :

- Sa taille : un individu adulte mesure environ 25cm (tête + corps + queue),
- Il possède une double couche de poil qui le protège bien dans l'eau,
- Des pattes postérieures palmées,
- Une longue queue de rat,
- Une trompe mobile et préhensible pour attraper ses proies.

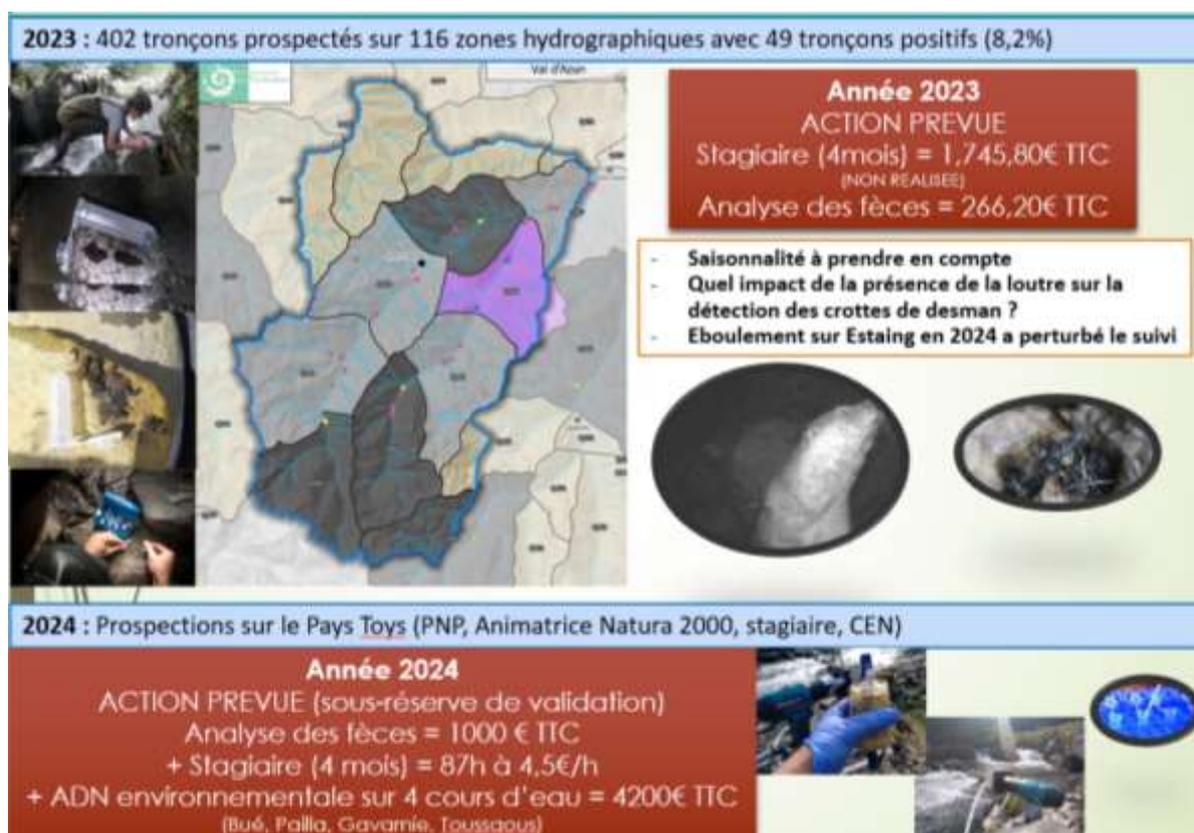


Elle explique également que cette espèce a une activité toute l'année, une reproduction de janvier à juin. Son espérance de vie dans le milieu naturel est estimée à entre 3 et 4 ans. Elle rappelle également les menaces qui pèsent sur le desman qui sont la prédation par les mustélidés, chien, chat... et les actions humaines (pollution, aménagement hydro-électrique, artificialisation des berges) Elle rappelle qu'en 2017, son statut est passé de « Quasi-menacé » (NT) à « Vulnérable » (VU) sur la Liste Rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine, puis récemment en 2021 à espèce « en danger » (E) au niveau mondial et que c'est une espèce parapluie qui contribue à la préservation globale des milieux aquatiques pyrénéens.

Elle rappelle qu'il y a eu un Plan National d'Action (2010 – 2015), puis un projet LIFE+ Desman (2014–2020). Enfin, en 2020, le Ministère a mandaté la DREAL Occitanie pour engager la rédaction d'un second PNA2 Desman dit de conservation qui s'étend sur 10 ans (PNA 2021-2030) afin d'assurer la préservation à long terme de l'espèce. Il est coordonné par la DREAL Occitanie et animé par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie. Elle explique que certains aspects de sa biologie et de

son écologie restent méconnus. Mais que les avancées permettent de dire que sa population a diminué de plus de 50% entre 1990 et 2015.

Dans le cadre du PNA 2, la CCPVG a participé en 2023 au volet connaissance et à l'action « C2 : Actualisation de la carte de répartition », en suivant un protocole adapté avec une année de référence qui est passé de 2005 à 2014. Ce changement qui explique désormais qu'un grand nombre de bassins versants sont désormais passés de « présence certaine à potentielle ». Marie-Emilie explique que nous nous sommes concentrés sur la vallée du val d'Azun et de Cauterets avec des données en cours de validation. Elle explique qu'une stagiaire est venue renforcer les effectifs pour les suivis et que le budget demandé pour les analyses de fèces n'a pas été consommé.



Elle explique qu'en 2024, les efforts de prospection seront mis en Pays Toys et que nous demandons également le renfort d'un stagiaire. Elle aborde ensuite les tests par de l'ADN environnementale dans le cours qui ont été expérimentés cette année dans le Val d'Azun, avec des résultats qui devraient arriver en fin d'année. Cette expérience a donc été budgétisée également pour 2024.

*Ronan LATUGA explique que par son expérience, le mois de février semble intéressant pour les recherches d'indices, durant l'étiage hivernal. Marie-Emilie explique qu'il faudra voir ce qu'il est possible de faire à cette période en haute montagne.*

#### ○ Suivi du Calotriton des Pyrénées « *Calotriton asper* »

Marie-Emilie NAVEL présente ensuite la problématique impactant l'espèce du calotriton des Pyrénées autour du secteur de la prise d'eau du Maillet en montant au cirque de Troumouse. Elle rappelle que l'observation nous vient de Ronan LATUGA, qui a noté une bonne utilisation du secteur avec de la reproduction. Cet espace est traversé tous les étés par les usagers du canyoning, le bétail et les agents EDF. Marie-Emilie présente les échanges qui ont eu lieu dernièrement avec EDF, et ajoute qu'ils nous aideront sur le sujet. Elle explique que le contact avec le canyoning sera fait début

2024, avec une réunion qui sera tenue par la mairie de Gèdre. Elle présente également le type de passerelle qui a été utilisé pendant les travaux et précise que quelque chose de plus pérenne sera à installer sur site.

- Famille des Salamandridae
- Vit dans les lacs et les torrents de montagne
- Endémique des Pyrénées

Problématique sur le canyon de Héas.  
 Utilisation de l'espace par le canyoning/le bétail/entretien de la prise d'eau par les agents EDF.  
 2023: Rencontre avec EDF  
 2024 : Travailler sur le chiffrage du projet/ rencontre avec les utilisateurs et financer le projet.

o **Suivis de la faune – espèces de l’ANNEXE 1 et 2 de la DO - ZPS**

Marie-Emilie reprend ensuite et poursuit sur les différents suivis mis en place sur la ZPS de Gavarnie. Elle démarre avec le suivi du Gypaète barbu qui est réalisé par le PNP (opérateur technique du PNA).

Les rapaces diurnes :

- Gypaète barbu (PNP)
- Aigle royal
- Faucon pèlerin

Gypaète barbu	Total Pyrénées Française	Département 65	Vallée de Luz
Couples/trios	55-57	15-16	4
pontes	40	15	4
éclosions	32	11	1
Envol	24	7	1
Échec	16	8	3

→ C'est le département du 65 qui a le meilleur taux de ponte du massif mais aussi le taux d'échec le plus élevé, 53% de mortalité autour de la période

Elle présente les résultats de l’année 2023, sur l’ensemble de la chaîne des Pyrénées française jusque dans la vallée de Luz, avec un seul jeune à l’envol sur la vallée, celui d’Ossoue.

Claire ACQUIER ajoute que les risques de dérangements existent avec des aires plus exposées que d'autres dans des couloirs de vol d'hélicoptère. Elle mentionne la fragilité de l'espèce, avec des couples beaucoup plus sensibles que d'autres aux dérangements. Il faut donc rester vigilant. Hélène DEVIN s'interroge sur les entreprises qui possèdent les cartes des aires actives ? Claire ACQUIER explique que les entreprises ont les cartes, mais précise qu'il y a d'autres acteurs à sensibiliser, notamment les militaires que le PNP contacte régulièrement, car il y a un turn-over important chez les pilotes qui nécessitent donc une formation régulière de ses derniers. Il y a aussi les secours, pour

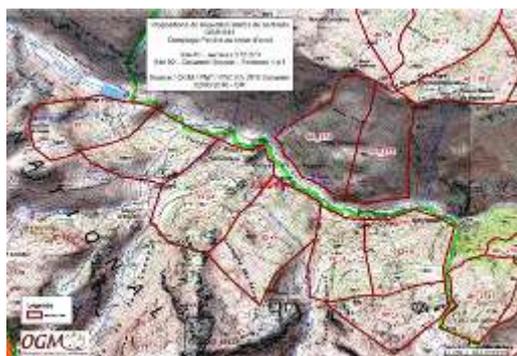
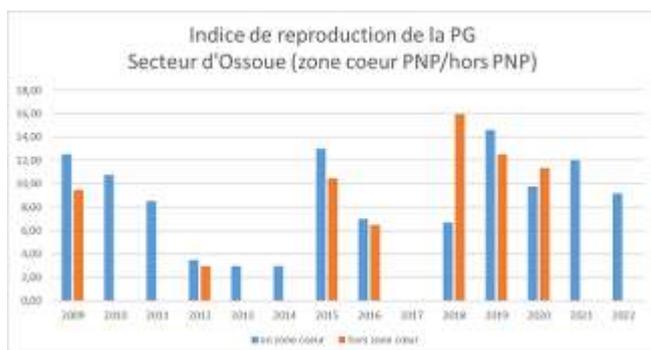
lesquels on ne peut pas palier aux vols d'urgence. M. LEBOUCHER ajoute qu'il y a aussi la problématique des drones sur lesquels bien qu'il y ait une réglementation, tout le monde ne la respecte pas. Il ajoute que la réglementation va en s'allégeant. Claire ACQUIER ajoute que sur les cartes disponibles pour les vols de drone, il y a la zone cœur du PNP qui s'affiche mais pas les ZSM (Zone de Sensibilité Majeure), elle ajoute que cela pose problème aux agents du PNP, dans leur mission de police de l'environnement puisqu'ils n'ont pas les outils pour verbaliser. M. LEBOUCHER ajoute que pour les drones professionnels au-dessus de 900g, ils doivent être indentifiables par les gendarmes. Il explique que certains amateurs l'utilisent sans précautions. Claire ACQUIER explique que les ZSM restent des données sensibles qui ne sont aujourd'hui pas diffusées auprès de tous, sous peine de prendre le risque que certains s'en servent pour faire des images de rapaces. M. LEBOUCHER se demande pourquoi il n'y a pas d'autorisation drone dans les sites Natura 2000 ? Marie-Emilie NAVEL explique qu'il n'y a que la zone cœur du PNP qui permette la réglementation en sites Natura 2000. Emmanuel SUTTER ajoute qu'il y a aussi une réglementation dans les Réserves Naturelles Nationales. Il explique que la DDT65 conseille et renvoie au mieux vers les acteurs de terrain (PNP, Natura 2000). Il ajoute que la DREAL évolue sur cette réglementation. Il explique que lors des commissions d'écobuage, il a été toléré de montrer l'existence des ZSM pour faciliter leur prise en compte. Claire ACQUIER ajoute qu'il est difficile de communiquer auprès des pilotes de drone car ils ne sont pas fédérés. Elle ajoute que le conventionnement actuel se fait pour le gypaète barbu, mais n'a pas été acté pour le percnoptère d'Égypte par exemple, car les animateurs du programme de préservation des espèces n'ont pas la même sensibilité. M. LEBOUCHER explique que la réglementation n'est pas respectée, il y a la hauteur de vol mais aussi la distance. Les drones peuvent aller jusque 5km, pour autant la réglementation des professionnels autorise une distance de 1km maximum.

Marie-Emilie aborde ensuite les suivis sur **les galliformes de montagne** avec le suivi du **grand tétras**, effectué par le PNP pour le territoire en zone cœur du parc et la société des chasseurs barégeois sur le reste de la ZPS. Ce sont les coqs chanteurs qui sont inventoriés, ce qui participe à l'estimation faite de la population Pyrénéenne.

Le suivi des **lagopèdes alpin** est quant à lui plus difficile, car le protocole de suivi n'est pas encore bien défini. Le PNP n'a pas pu reprendre le comptage au chant sur un secteur propice sur le site du Néouvielle en 2023, en raison de contraintes météo et de planning.

Claire ACQUIER ajoute que l'OGM travaille à la recherche d'un nouveau protocole de suivi en période de chant, dans lequel des enregistreurs sont utilisés. Ces dispositifs sont contraints par la topographie du terrain et n'ont pas été déployés sur la zone. Elle se demande si la ZPS pourrait être pilote là-dessus ? Ronan LATUGA se demande si la ZPS est équipée ? Marie-Emilie répond que non. Claire ACQUIER ajoute que le secteur de Gavarnie est très fréquenté sur le cirque de Gavarnie en période hivernale, et qu'ils doivent faire face à de nombreuses demandes pour des courses, des trails, mais qu'ils ne peuvent s'appuyer aujourd'hui que sur des données historiques de la zone. Elle insiste sur le fait que c'est un sujet à retravailler avec l'existence de la ZPS.

Enfin, Marie-Emilie poursuit en présentant le suivi des populations de **perdrix grises de montagne** sur le secteur d'Ossoue afin d'estimer l'indice de reproduction. C'est un comptage qui se fait en commun avec le PNP et la société des chasseurs barégeois.



Marie-Emilie explique que l'on a désormais plus de 10ans de comptage sur ce secteur, et un indice de reproduction légèrement meilleur en zone cœur du PNP. Elle explique que nous travaillerons en 2024 à l'estimation des populations de perdrix à l'échelle de la ZPS, hors vallée d'Ossoue et que les secteurs seront abordés lors de groupe de travail sur les fiches-action de la ZPS.

Marie-Emilie présente ensuite les suivis sur les **rapaces nocturnes**, comme celui du grand-duc suivi sur Gavarnie réalisé par le PNP et l'animatrice depuis plusieurs années. Le suivi de la chouette Tengmalm, est piloté depuis 2021 par l'ONF, à l'échelle des Hautes-Pyrénées, avec plusieurs volontaires chez les agents ONF/Animatrice Natura 2000/association NEO/PNP. Ce suivi se poursuivra en 2024.

Ronan LATUGA ajoute qu'il devrait y avoir une bonne reproduction des espèces cette année, car il devrait y avoir une bonne production de faîne en forêt de hêtre.

Elle rappelle le coût de l'adhésion à l'OGM (Organisme des Galliformes de Montagne) de 410,00€ TTC.

#### ○ Suivis des habitats avec un accompagnement du CBNPMP<sup>1</sup> – 3 ZSC

Marie-Emilie poursuit sur les différents suivis accompagnés par le CBNPMP : suivi du **carex bicolor**, espèce d'intérêt communautaire prioritaire, avec une troisième station confirmée en 2022 par le CBNPMP sur le secteur de Troumouse. C'est une espèce qui colonise les bords de torrents froids, sur substrat composé d'alluvions fines issues de l'altération de roches de nature alcaline. Le régime torrentiel des cours d'eau à la fonte des neiges régénère le milieu, bloquant l'évolution de ces milieux et permettant à cette formation pionnière de se maintenir. Le travail de 2024 se concentrera sur la station de Troumouse, où il a été noté un fort piétinement de la zone par le bétail lourd. Il sera donc question de travailler avec les éleveurs, le PNP et le gestionnaire d'estive sur ce qu'il est possible de faire autour potentiellement d'une mise en défens de la zone autour des lacs.



Marie-Emilie présente ensuite **le suivi sur la fougère aigle** sur le secteur du Barrada, qui a débuté en 2015 (avec 2 fauches par an) et dont la dernière campagne de mesure était en septembre 2023. Désormais, nous allons nous concentrer sur la rédaction et la mise en forme des données de l'expérimentation. Il s'agira également de travailler avec le gestionnaire sur la suite à donner aux expérimentations et établir des mesures concrètes à mettre en œuvre sur le secteur du Barrada.

<sup>1</sup> CBNPMP : Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

Fabien NABIAS se demande si les troupeaux ont accès au secteur fauché ? Jean CAZAUX explique que oui, par un troupeau de 40 vaches qui a été remis depuis 2020, qui a accès au secteur à fougère en début de saison, puis le troupeau va au fond du cirque du Barrada et revient ensuite en septembre. Marie-Emilie ajoute qu'il est intéressant de noter la disparition d'un patch de fougère depuis l'arrivée des troupeaux. M. BONEU se demande si c'est la CCVPG qui a fauché. Marie-Emilie explique que oui, avec une fauche déléguée à la CSVB sur Zans. Jean CAZAUX se demande comment pérenniser la chose, sur une zone comme celle du Barrada qui est très accidentée, plein de cailloux et de genévriers ? Ronan LATUGA demande si un quad avec un broyeur assez haut ne passerait pas ? Jean CAZAUX explique qu'il faudrait hélicopter le matériel, car l'accès n'est pas bon. Jean CAZAUX demande si avec le matériel utilisé sur les réouvertures à Counques par les chasseurs cela pourrait fonctionner ? Fabien NABIAS explique que le matériel est personnel, comme une motofaucheuse avec broyeur mécanique, mais qu'il faudrait voir le terrain. Jean CAZAUX précise qu'il y a beaucoup de cailloux sur ce secteur et que le matériel risque de casser. Il propose de travailler avec les éleveurs pour essayer de faire pacager un peu plus longtemps. Hélène DEVIN propose la possibilité de monter une MAEC sur le secteur, qui permettrait un peu de débroussaillage et une pression plus importante, et en travaillant avec une clôture. Jean CAZAUX mentionne que les 2 éleveurs sont extérieurs à la vallée, qu'ils ne monteront pas toutes les semaines pour déplacer la clôture. Il faudrait peut-être que ce soit le gestionnaire qui prenne le relais sur cette partie. Il faudrait que les éleveurs soient d'accord. Claire ACQUIER demande à partir de quelle date les éleveurs montent sur l'estive. Jean CAZAUX dit le 10 juin. Claire ACQUIER demande si ce n'est pas trop tard pour la fougère. Marie-Emilie explique que la première fauche se fait le 20 juin sur le secteur. Hugues LECHENNE mentionne les expérimentations faites par le PNR ariégeois. Marie-Emilie explique qu'elle a discuté avec eux sur le matériel utilisé à partir d'un rouleau tiré par la traction animale, mais que ce n'est pas adapté au secteur. Hélène DEVIN explique que le travail fonctionne bien sur des prés plats comme sur le plateau d'Avezac, mais que ce n'est pas adapté au secteur. Hélène DEVIN rappelle que la fougère est toxique pour l'animal, qu'il faudrait prendre soin de laisser du fourrage pour que les bêtes ne soient pas obligées de les manger. Marie-Emilie NAVEL précise que la repousse sur les patchs où la fougère a été limitée est une bonne pelouse appétente. Hugues LECHENNE ajoute que la pelouse est plus diversifiée, que l'on atteint une richesse floristique bien plus importante par rapport à ce qui avait été relevé lors de la première fauche.

Marie-Emilie présente ensuite **l'expérimentation sur le brûlage/débroussaillage** réalisé sur le secteur de Groutte en 2010-2020, dont uniquement le volet flore a été suivi. Elle explique que ce suivi a été repris par le CBNPMP avec un passage qui a été effectué en 2023 pour retrouver les emplacements des suivis. Nous observons une évolution naturelle de la végétation dans les différents exclos mis en place depuis plus de 10 ans. Elle explique que l'on a une dynamique de ligneux qui se met en place et notamment du saule. En 2024, nous ferons donc un dernier passage pour faire un point en N+10.



Marie-Emilie présente ensuite le suivi de **l'habitat 7110, les tourbières hautes actives**, qui chez nous se présente sous forme d'un habitat fragmentaire, dit « **buttes à sphaigne** ». Cet habitat est prioritaire pour l'Europe. Elle rappelle la sortie réalisée avec le CBNPMP, le 20 septembre 2021, où l'habitat n'avait pas été retrouvé. Le PNP nous a aidé en 2022 à la localisation de la zone. En 2023, nous sommes donc allés sur la zone avec Antonin VIDAU du CBNPMP pour validation de l'habitat. Un suivi a donc débuté, afin de caractériser l'évolution naturelle. Nous repasserons donc sur la zone en 2029.



Marie-Emilie NAVEL introduit ensuite le suivi sur **les gispetières (habitat prioritaire)**, et passe la parole à Hugues LECHENNE du CBNPMP afin qu'il présente son travail effectué à l'échelle du massif, sur les pelouses alpines et sub-alpines.

Hugues LECHENNE introduit donc la mission sur le rapportage qui est fait tous les 6ans pour évaluer l'état de conservation des habitats Natura 2000. Il explique que les gispetières fermées sont un habitat patrimonial, endémique des Pyrénées pour lequel on a une responsabilité particulière.

*Hélène DEVIN demande que l'on précise ce qu'est « festuca eskia ». Hugues LECHENNE explique que c'est le nom latin du « gispet ». Ronan LATUGA explique que le nom de « eskia » vient du secteur de Barèges, qui est l'herbe qui pique quand on s'assoit et qui nous fait glisser quand c'est humide.*

Hugues LECHENNE reprend, et explique que l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat est pris en compte, selon 4 paramètres présentés ci-dessous :



⇒ Le rapportage de 2019 a jugé l'état des gispetières favorable.

## I. Contexte de la mission et identification des pelouses à Gispet

### Physionomie et micro-topographie

#### Les deux types

- Replats, concavités et/ou versants
- Etage alpin à subalpin
- Pelouses acidiphiles moyennement humides pauvres en éléments nutritifs
- Ombree, exposition N / NO le plus souvent
- Couvert neigeux
- Dominance du Gispet



- Pelouses denses fermées milieu stable / Pelouses en gradins ouvertes milieu instable



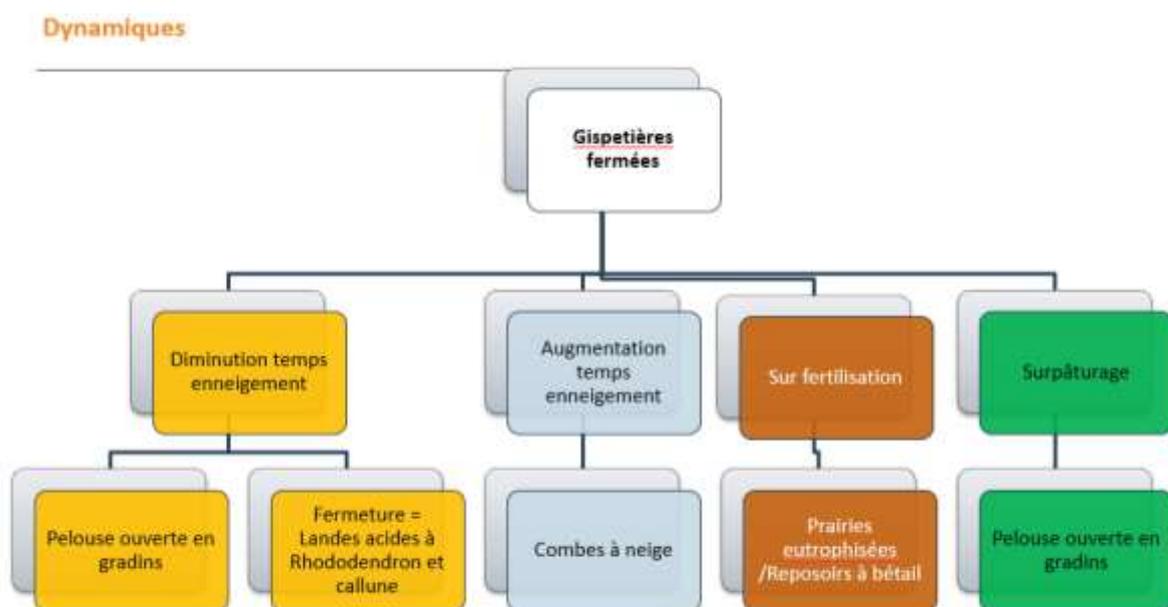
≠

L'état d'enneigement va être important pour le maintien de l'habitat. Il y a 2 types d'habitats avec un habitat fermé comme le montre la photo du haut à gauche qui est bien Natura 2000, à l'inverse de l'autre qui ne l'est pas, et se situe plutôt sur des versants exposés sud (dit : « pelouse en gradins »).

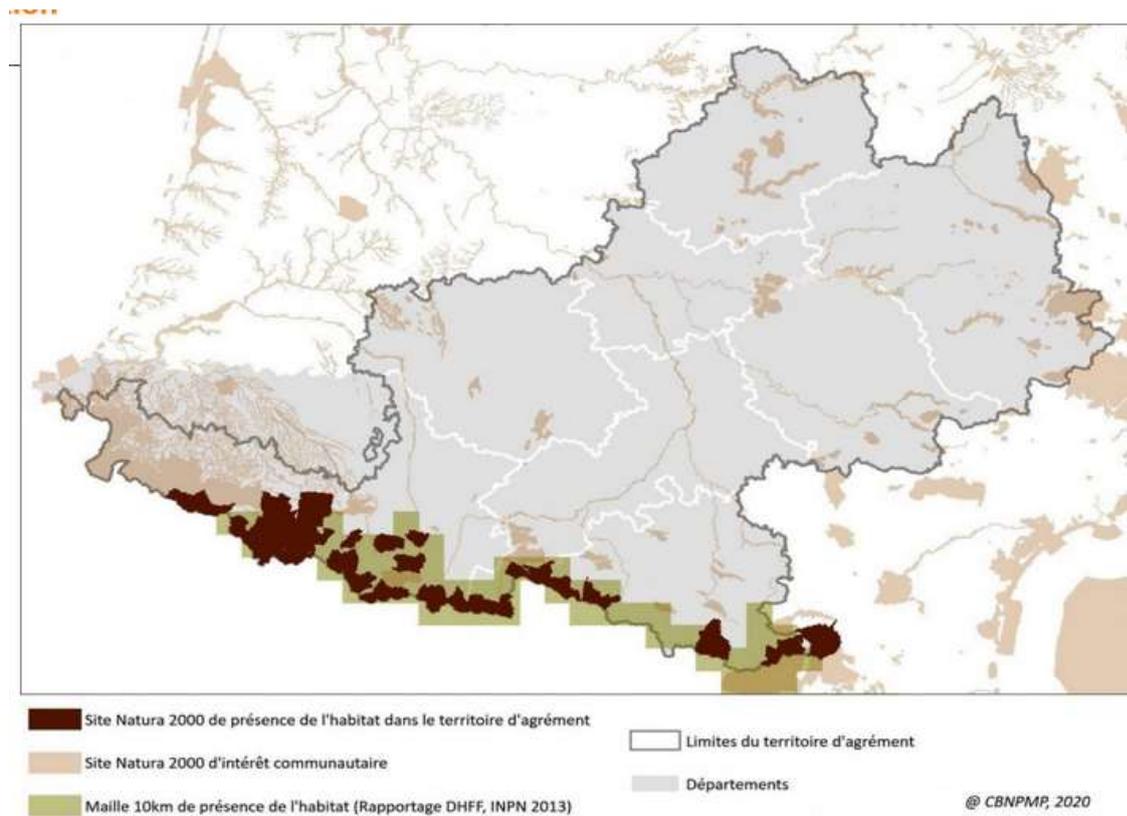
Cet habitat se retrouve en mosaïque avec d'autres habitats comme mentionnés ci-dessous :



Hugues LECHENNE présente ensuite la dynamique de cet habitat en fonction du temps d'enneigement et du degré d'ensoleillement, de la fertilisation et du surpâturage :



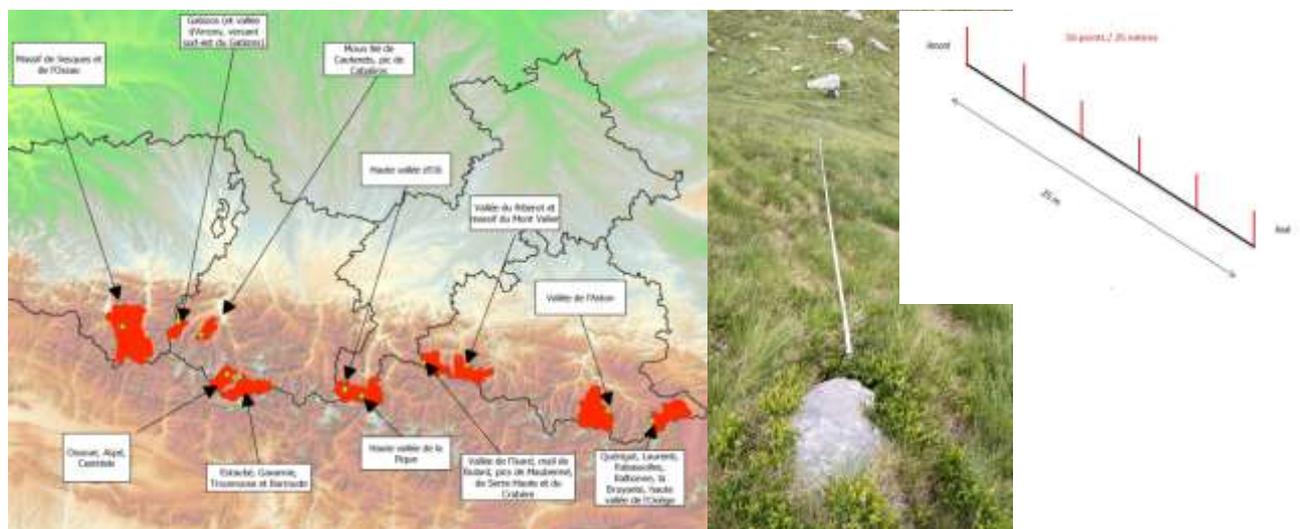
Il présente ensuite la répartition de cet habitat sur la chaîne des Pyrénées :



Il explique que les surfaces totales couvertes par cet habitat du 6140 représentent plus de 19.000ha sur l'ensemble de la chaîne de Pyrénées, réparties sur l'étage alpin-subalpin (1500-2500m d'altitude), sur substrat à dominante schisteuse. Il précise qu'une validation des données a été faite via des enquêtes et du terrain. Enfin, il explique l'objectif du programme de suivi et de surveillance mis en place par le CBNPMP, avec les questions auxquelles le CBNPMP se propose de fournir des éléments de réponse :

- Quelles sont les vitesses de fermeture des pelouses fermées à *Festuca eskia* dans un contexte de changement climatique et de baisse de la couverture neigeuse et des conditions d'humectation ?
- Comment les communautés végétales évoluent?

Pour cela, un échantillonnage à l'échelle des sites et de la station a été fait sur les 4 départements où des relevés phytosociologiques et points-contacts le long d'un transect ont été déployés. Il y a eu 2 secteurs sur lesquels un suivi a été mis en place : Coumély de Gavarnie et la vallée d'Aspé.



Claire ACQUIER aborde le protocole « ORCHAMP » qui a été mis en place sur le Parc national des Pyrénées (PNP) afin d'évaluer l'évolution des végétations en fonction de l'altitude et dans le temps (par rapport au changement climatique, taux d'enneigement, sommes de températures). Le protocole se déploie plutôt sur des types de végétation de pelouses d'altitude avec un suivi par transect et des exclos mis en place. Elle précise que dans ce cadre des enregistreurs ont été mis en place sur Cauterets, le Béarn... Hélène DEVIN ajoute qu'elle trouve intéressant le travail avec l'activité pastorale car on parle souvent de perturbations en citant l'activité pastorale mais on oublie que c'est elle qui entretient et qui continue d'entretenir aujourd'hui les milieux. Elle précise qu'on a tendance à montrer les aspects négatifs et moins le positif. Elle explique que cela permet de faire la transition avec les MAEC qui vont être présentées ensuite. Elle explique que ce travail de remettre des troupeaux via une MAEC, nous permet de travailler sur ces gispetières qui ont tendance à s'appauvrir en espèces sans pâturage. L'action de la MAEC est de remettre du pâturage pour améliorer l'habitat 6140. Elle insiste pour que tout le monde est ce même discours. Hugues LECHENNE ajoute qu'il y aura une formation de 2 jours en Ariège avec les Fédérations pastorale de l'Ariège et d'autres gestionnaires qui sont demandeur de plus de renseignements sur l'état de conservation des habitats. Il ajoute que cela pourra se prévoir également à l'échelle de la vallée des gaves par exemple. Marie-Emilie NAVEL précise que cela avait été évoqué afin de l'intégrer dans la formation qui sera obligatoire dans le cadre des MAEC pour les gestionnaires et les éleveurs.

○ **Maintien des prairies de fauche de montagne – ZPS+ZSC Ossoue**

Marie-Emilie présente ensuite le projet d'entretien des rigoles d'irrigation/drainage, par un contrat Natura 2000 déposé en 2020, pour un montant attribué de 22.583,99€ HT, porté par la mairie de Gavarnie-Gèdre. Elle explique que ce contrat a été monté suite à l'effondrement d'une rigole d'irrigation sur le plateau de Saugué, qui venait mettre en péril le bon état de conservation des habitats de prairies de fauche de montagne.



Elle explique que cette rigole sert aujourd'hui de drainage et non plus d'irrigation comme ça l'était avant. Marie-Emilie présente l'historique du contrat avec un dépôt de dossier en 2020 ; puis en 2021 les demandes d'urbanisme au titre des sites classés, et enfin une visite de chantier avec l'entreprise. La fermeture permanente de la route de Luz à l'automne 2021, n'a pas permis aux travaux de démarrer dans les temps. Les travaux ont donc démarré plus tardivement, ce qui n'a pas permis de clôturer le chantier en fin d'année 2022, à cause de l'arrivée de la neige. Une demande de prorogation d'aide a donc été déposée en décembre, qui a été acceptée. Les travaux ont pu

reprendre dans l'été 2023 et ont été achevés fin août 2023. Une visite de chantier a été faite par la Région afin de valider le chantier et d'assurer la mise en paiement.



## AGRO-PASTORALISME

### ○ **Projet de reconquête pastorale des granges du Campbielh – ZSC Pic Long Campbielh**

Marie-Emilie rappelle l'historique de l'AFP du Campbielh créée le 18 août 2011 par arrêté préfectoral. Elle rappelle également l'objectif d'une AFP qui est de conforter le travail des exploitants agricoles en leur assurant un accès au foncier, de porter le projet de l'accès aux granges du Campbielh de manière collective, d'accéder aux financements publics et de conduire à terme d'autres travaux d'intérêt collectif nécessaire à la relance de la fauche sur le plateau.

Elle rappelle qu'entre 2016-2017-2018, il y a eu plusieurs projets de réalisés :

- Extension de l'AFP (<7%) du périmètre avec 4 éleveurs supplémentaires ;
- Montage des dossiers pour les 2 projets agricoles : pour un total de 50 011,38€ HT
  - Amélioration du sentier pour la montée des troupeaux aux estives ;
  - Adduction d'eau sur le quartier de Gèdre Dessus versant la soula ;

Elle explique qu'il s'est passé ensuite un moment sans activité (cause COVID). Puis, l'AFP s'est réunie en assemblée générale, le 9 décembre 2022, pour renouveler le syndicat (avec M. Crampe en



président) et présenter les travaux d'entretien qui ont été réalisés à l'automne 2023 (portés par la mairie de Gavarnie-Gèdre, et réalisés par la Commission Syndicale de la Vallée de Barège et les éleveurs). En 2024, une réflexion pour terminer ses travaux de réfection de piste sera à mener avec des travaux plus conséquents en sortie de bois.



#### ○ **Projet de reconquête pastorale du plateau de Coumély – ZSC Gavarnie**

Marie-Emilie NAVEL introduit ensuite le projet de reconquête et de mise en valeur pastorale du plateau de Coumély de Gèdre, qui reprend plusieurs fiches-action du DOCOB, qui stipulent : « *Limiter la fermeture du milieu en augmentant la charge pastorale sur Coumély de Gèdre, zone en déprise* ». Elle rappelle l'historique de l'action : lancée le 17 juillet 2008 avec une première réunion de présentation qui n'avait abouti sur aucun projet.



Aujourd'hui, les choses sont différentes puisque ce sont les éleveurs qui sont venus vers nous afin de réaliser un projet collectif. Elle rappelle que le secteur de Coumély de Gèdre possède une organisation spatiale particulière, avec 4 quartiers d'anciennes granges foraines avec parcelles privés morcelés et entourés de terrains collectifs indivis. Il y a sur ce secteur plus de 80 propriétaires.

Puis, elle présente brièvement l'historique pastoral du plateau de Coumély de Gèdre et pose les premières interrogations que suscitent ce projet :

- Quel avenir pour ce plateau ?
- Comment maintenir un niveau d'entretien et éviter l'embroussaillage ?
- Quelle place dans les systèmes agricoles actuels ?
- Réflexion lancée fin 2017 / exploitants + commune Gavarnie-Gèdre
- Objectif : Maintien en l'état du plateau, de ses paysages (classé UNESCO)

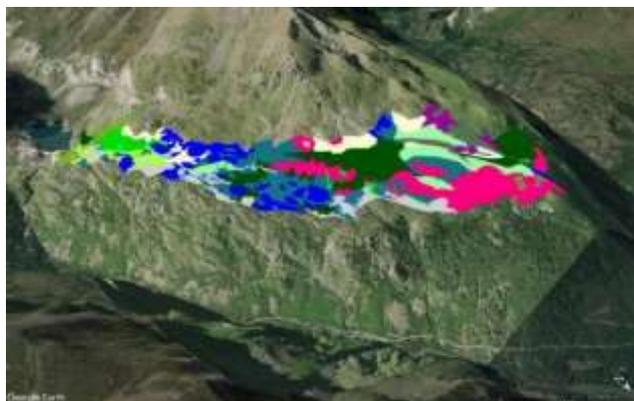
Elle explique que la sécurisation de l'accès au plateau par le sentier actuel pour les ayants-droits (convention de passage + travaux) sera une des premières actions. Elle explique que toutes les autres solutions d'accès au plateau ont été étudiées mais qu'aucune n'a pu aboutir sur une solution viable (pour cause d'enjeux financiers, environnementaux, liés aux risques naturels, et à l'impact paysager...). Elle présente ensuite l'historique des réunions effectuées :

- **En 2018-2019 :**
  - Réunion de présentation aux propriétaires (AG1) – 26 juillet 2018.
  - Groupe de Travail (6x)
  - Une sortie avec les éleveurs – automne 2019 – travaux à mener.

- AG2 aux propriétaires – 15 novembre 2019.

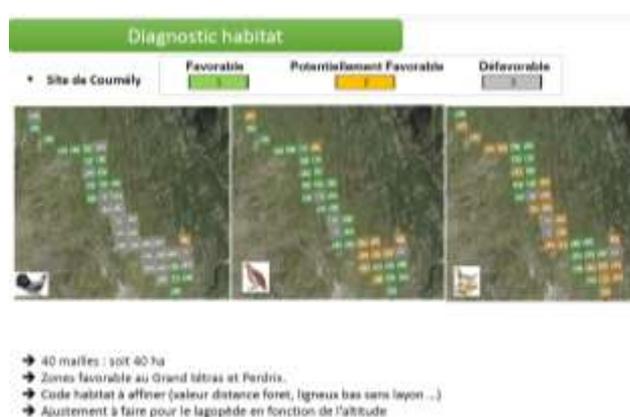
► **En 2020 :**

- Présentation du projet aux nouveaux élus.
- Travail du Gip-CRPG<sup>2</sup> sur la valeur pastorale du plateau fait courant l'été 2020.



► **En 2021 :**

- Groupe de Travail – 4 mars 2021 – sur les statuts.
- Délibération en CM avec la nouvelle municipalité 16 mars 2021 (délaissement parcelle/adhésion AFP).
- Sortie avec M. Menoni le 2 juillet multi-acteurs afin de travailler sur les futurs projets de réouverture de milieux en fonction des enjeux à galliformes de Montagne.
- Diagnostics d'HABITATS pour les Galliformes, développé en 2020 par l'OGM et OFB, est actuellement en phase de TEST !  
(Formations des acteurs du territoire + Déploiement de l'outil) sur 3 jours de terrain.



► **En 2022 :**

- Démarrage enquête publique (du 5 au 27 janvier), dont 3 jours de présentiel du commissaire enquêteur.
- AG de création – le 8 mars.
- **Arrêté préfectoral de création le 27 avril 2022**

<sup>2</sup> Gip-CRPG<sup>2</sup> : Groupement d'Intérêt Public – Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace

- Cartographie au drone / CBNPMP pour un suivi à long terme sur l'évolution des habitats intérêt communautaire.
  - Etat Zéro du plateau (habitats, faune et flore) – NEO.
- **Pour 2023** : Cartographie au drone / CBNPMP pour un suivi à long terme sur l'évolution des habitats IC / AG-20oct.



- **Pour 2024** : Travail sur une convention de passage avec EDF (réunion initiée 14/11/2023) // Travaux réouverture // Possibilité de mettre en place une future MAEC ?

Ronan LATUGA demande s'il y a une augmentation de cheptel de prévue sur le site ? Marie-Emilie rapporte qu'elle pourra se faire mais de façon légère. Hélène DEVIN explique que c'est l'objectif de la MAEC de se donner les moyens et les outils nécessaires pour réussir à faire une augmentation du cheptel sans bousculer l'existant. L'introduction d'un nouveau troupeau est toujours très compliquée. L'outil MAEC, permet de faire un effort pour se réorganiser et accepter un nouveau troupeau, et en contrepartie pouvoir mettre en place des clôtures, réaliser des réouvertures mécaniques. Jean CAZAUX rend compte de la difficulté à mettre en place une MAEC sur le plateau avec de nombreux propriétaires privés, une augmentation du troupeau, des bouses, des mouches...et des gênes qui peuvent être occasionnées.

Bruno LABAT demande combien de granges il y a sur le plateau ? Marie-Emilie mentionne une cinquantaine. Jean CAZAUX explique que sur du terrain entièrement collectif ça aurait été plus simple. Bruno LABAT se demande dans quel état est le plateau ? Hélène DEVIN précise que les anciens prés de fauche sont encore propres et plats, et les parties collectives sont moins planes et plus embroussaillées. M. BONEU se demande pourquoi l'AFP ne fait pas un bail avec les éleveurs ? Hélène DEVIN explique que l'objectif est de travailler pour que tout le monde accepte le projet, et que ce soit une vraie concertation positive. Claire ACQUIER se demande s'il n'est pas possible de mettre en place du gardiennage pour éviter que les troupeaux ne stagnent devant les granges et qu'il y ait une conduite. Hélène DEVIN mentionne que le périmètre de l'AFP reste petit pour envisager du gardiennage. Ronan LATUGA se demande si clôturer les secteurs réouverts ne seraient pas une solution ? Hélène DEVIN explique que cela nécessiterait de nombreux kilomètres de clôtures. Jean CAZAUX explique qu'il faudrait du gardiennage pour faciliter les choses. Hélène ajoute que l'argent de la MAEC permettrait de venir compenser tout le travail nécessaire pour remettre un troupeau, et entretenir les zones réouvertes. Marie-Emilie NAVEL explique que le troupeau en place utilise déjà tout le plateau, et qu'il est possible que les zones qui seront réouvertes, qui connectent tous les quartiers du plateau, soit utilisées par le troupeau, car il y aura de l'herbe appétante. Ronan LATUGA demande si il y a également des ovins sur le plateau ? Nicolas ZARAGOZA rappelle qu'il y a 2 troupeaux de brebis qui montent rapidement sur les crêtes, et un troisième qui reste en rive gauche du barrage des Gloriettes. Jean CAZAUX explique qu'on est sur un plateau de granges foraines avec une ancienne exploitation de fauche qui entretenait le plateau, avec un pacage de printemps puis à l'automne. Il ajoute que ce système n'est plus exploité car il n'y a pas d'accès. Nicola ZARAGOZA

explique que l'on aurait un plateau entretenu et encore fauché comme à Saugué. Il ajoute que cette même problématique d'accès touche les secteurs de Campbielh et de Coumély également. Hélène DEVIN ajoute que lors du démarrage du projet, on a cherché à travailler sur l'accès, mais que la solution technique n'était pas envisageable (trop de contraintes techniques), ni financièrement abordable. Ronan LATUGA ajoute que l'on a quand même encore un très beau plateau. Hélène DEVIN parle de l'étude de NEO. Marie-Emilie complète en disant qu'il y a eu 97 espèces de papillons recensées, soit près de 40% de la diversité en papillon de jour d'Occitanie sur le plateau de Coumély. Marie-Emilie explique que l'on est sur une zone de transition. Claire ACQUIER ajoute que ce sont ces zones de lisières les plus riches. Elle explique que le devenir du plateau passera par l'invention d'un nouveau système qui permettra l'exploitation du plateau ou alors qu'il faudra accepter que la forêt revienne naturellement. Claire ACQUIER suggère de remettre des vaches laitières sur le plateau, afin de permettre le gardiennage sur site. Nicolas ZARAGOZA ajoute que le berger n'est pas obligé d'être logé sur le plateau, puisque situé à 10min du village de Gèdre. Marie-Emilie NAVEL clôture la discussion en expliquant qu'il y a encore du travail d'animation sur ce projet.

#### ○ MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Marie-Emilie Navel poursuit la présentation avec les MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques). Elle explique que ce sont des mesures de soutien aux exploitations agricoles ou gestionnaires d'estives afin d'améliorer si nécessaire leurs pratiques du point de vue de leur incidence environnementale, à maintenir le cas échéant leurs pratiques vertueuses et à faire face au changement climatique (atténuation et adaptation). Afin d'accompagner en ce sens l'évolution des pratiques agricoles sur le territoire, les MAEC sont mises en œuvre sur les zones identifiées comme prioritaires comme les territoires Natura 2000.

- **Objectifs** : La stratégie régionale MAEC 2023-2027 a pour objectif de poursuivre la dynamique engagée sur la période 2015-2020.
- Elle s'appuie sur 4 enjeux :
  - ENJEU PRESERVATION ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU ET SA GESTION QUANTITATIVE
  - **ENJEU PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE REMARQUABLE**
  - ENJEU PRESERVATION DE L'EQUILIBRE DES MILIEUX AGROPASTORAUX SPECIFIQUES A L'OCCITANIE
  - ENJEU SOUTIEN DES EXPLOITATIONS EN GRANDES CULTURES EN ZONE A FAIBLE POTENTIEL AGRONOMIQUE ET MAINTIEN DE LA POLYCULTURE-ELEVAGE et RIZICULTURE
- Dépôt de 2 PAEC en septembre 2022:
  - Estives - 3 sites (appui Gip-CRPGE)
  - Prairies de fauche - 4 sites (appui CA65)
- Démarrage de l'animation des 2 PAEC en avril-mai 2023 :

Dans ce cadre, elle explique que 2 PAEC (Projet Agro-Environnementales et Climatiques) ont été déposés sur les sites (un sur les estives et un autre sur les prairies de fauche avec respectivement l'appui technique du Gip-CRPGE et de la Chambre d'Agriculture du 65.

➔ **PAEC : OC\_PVG1 sur les prairies de fauche**



Elle présente ensuite le territoire du premier PAEC appelé « **OC\_PVG1** », déposé sur le territoire de 3 sites Natura 2000 :

- ZSC « Gavarnie, Est, Troum, Bar »
- ZSC « Ossoué, Aspé, Cestrède »
- ZSC « Pic Long, Campbielh »
- ZSC « Lac bleu léviste »

Elle précise que l'enjeu des fiches action des 4 DOCOB est de **garantir la pérennité de la pratique de fauche** en garantissant la **pérennité du système d'exploitation agricole** associé.

► **Les objectifs précisés :**

- Conserver les dernières prairies de fauche du site,
- Garantir la pérennité de la pratique de la fauche,
- Préserver la biodiversité et les caractéristiques paysagères de ces milieux,
- Encourager le maintien de l'activité agricole afin de conserver les milieux ouverts.

Code_mesure	mesure	Montant unitaire annuel en euros
PRA1	Surfaces herbagères et pastorales (entité individuelles)	51 €/ ha
PRA3	Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	72 €/ ha
OUV1	Maintien de l'ouverture des milieux	153 €/ ha
OUV2	Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	204 €/ ha

➔ **L'objectif principal est donc d'éviter la fermeture de milieux et de maintenir l'activité agricole.**

Marie-Emilie présente ensuite le budget demandé pour la Chambre d'agriculture des hautes-Pyrénées, de 8.520,00€ TTC, pour permettre une co-animation dans la mise en place de ces MAEC sur les territoires définis plus haut. Elle ajoute que les budgets octroyer dans le cadre du ministère pour financer ces MAEC s'élève à 14.455,35€ TTC pour l'année 2023, et de 570,15€ TTC pour 2024.

Marie-Emilie explique que l'enveloppe a été quasiment consommée en intégralité et que 3 exploitants se sont engagés dans les MAEC. Elle explique que ces 3 exploitants possèdent une bonne surface de leurs parcelles dans le périmètre des sites Natura 2000, et que cela est aussi intéressant pour eux sur le volet financier. Les autres exploitants qui avaient très peu de surfaces n'ont pas souhaité s'engager. Elle présente ensuite les diagnostics agro-écologiques qui ont demandé un gros travail cet été, avec un volet sur les enjeux environnementaux (CCPVG) et un autre sur les enjeux pastoraux (CA65). Elle explique que les diagnostics ont été rendus à la DDT65 pour le 15 septembre 2023. Elle présente ensuite le budget sollicité pour l'année 2024, afin que la chambre d'agriculture poursuive son accompagnement sur l'année 2024, d'un montant de 1.920,00€ TTC, avec notamment une formation à réaliser et à mettre en place pour les exploitants.

Marie-Emilie poursuit avec la présentation **d'un stagiaire pour l'année 2024**, qui sera recruté et qui va nous permettre de pousser le **diagnostic sur les prairies de fauche** de Gèdre-Gavarnie, et l'amélioration de l'outil FLOREAL (outils construit entre le CBNPMP/INRAE).

► **Prairies de fauche (Habitat IC)**

- **Suite des MAEC sur le maintien des PF: STAGE 6 mois**
  - ❖ Hiérarchiser les enjeux de conservation et prioriser parmi les différents types de prairies.
  - ❖ Echantillonnage des parcelles étudiées (100aine).
  - ❖ Travail de relevés des plantes // enquêtes des éleveurs.
  - ❖ Outil FLOREAL : calcul de 12 indices agroécologiques qui vont permettre d'entamer une réflexion avec l'agriculteur.
- **Objectif de formation des éleveurs,**
- **Amélioration de l'outil FLOREAL**  
(Inventé et expérimenté en Midi-Pyrénées... Puis déployé en Limousin, Bourgogne, Nord Pas de Calais...)



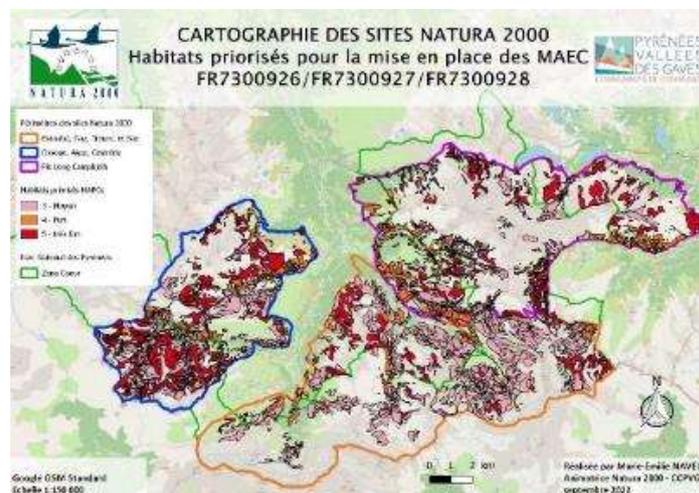
**2024**  
ACTIONS suivies par le CBN  
Encadrement d'un stagiaire sur 6 mois  
(sous réserve de validation des financements)



➔ **PAEC : OC PVG2 sur les estives**

Elle présente ensuite le territoire du premier PAEC appelé « **OC\_PVG2** », déposé sur le territoire de 3 sites Natura 2000 :

- ZSC « *Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude* »
- ZSC « *Ossoue, Aspé, Cestrède* »
- ZSC « *Pic Long, Campbielh* »



Elle indique que la prise en compte des enjeux de conservation se traduit par la définition de plusieurs objectifs de conservation à long terme :

- Maintenir et renforcer l'activité pastorale sur les estives les plus difficiles, afin de :
  - Restaurer et préserver la mosaïque de milieux, comprenant pelouses ouvertes, pelouses luxuriantes et ligneux bas ;
  - Préserver les habitats d'espèces qui assurent la survie des espèces inféodés à ces milieux, comme les galliformes de montagne ;
  - Lutter contre la fermeture des milieux (notamment de rhododendron sur les versants Nord).
- Maintenir les milieux humides qui sont nombreux dans les estives et qui doivent faire l'objet d'une attention particulière et sur lesquelles une gestion adaptée peut être envisagée, comme :
  - Alléger la concentration des troupeaux des zones d'estives surchargées.
  - Proposer la mise en place d'exclos sur les zones humides les plus impactées.

habitat visé	Code	Libellé de la mesure	Objectifs de la mesure	Montant
Habitats agro-pastoraux (4140, 4170, 4210, 4230) et Milieux humides (7110/7140/7230)	PRA3	Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	Adapté la gestion pastorale aux enjeux de conservation des habitats. (Habitats naturels et habitats d'espèces)	72 €/ha
	OUV1	ouverture des milieux	Mainien de l'ouverture des surfaces (par pâturage, manuel, mécanique, brûlage ou écobuage...)	153 €/ha
	OUV2	Mainien de l'ouverture des milieux - Amélioration de la gestion par le pâturage	Mainien de l'ouverture des surfaces (par pâturage, manuel, mécanique, brûlage ou écobuage...) Adapté la gestion pastorale aux enjeux de conservation des habitats. (Habitats naturels et habitats d'espèces)	204 €/ha

➔ **L'objectif principal est donc d'éviter la fermeture de milieux et de maintenir l'activité agricole.**

Marie-Emilie présente ensuite le budget demandé pour le Gip-CRPGE, de 13.500,00€ TTC, pour permettre une co-animation dans la mise en place de ces MAEC sur les territoires définis plus haut. Elle ajoute que les budgets octroyés dans le cadre du ministère pour financer ces MAEC s'élèvent à 93.600,00€ TTC pour l'année 2023, et de 181.514,24€ TTC pour 2024.

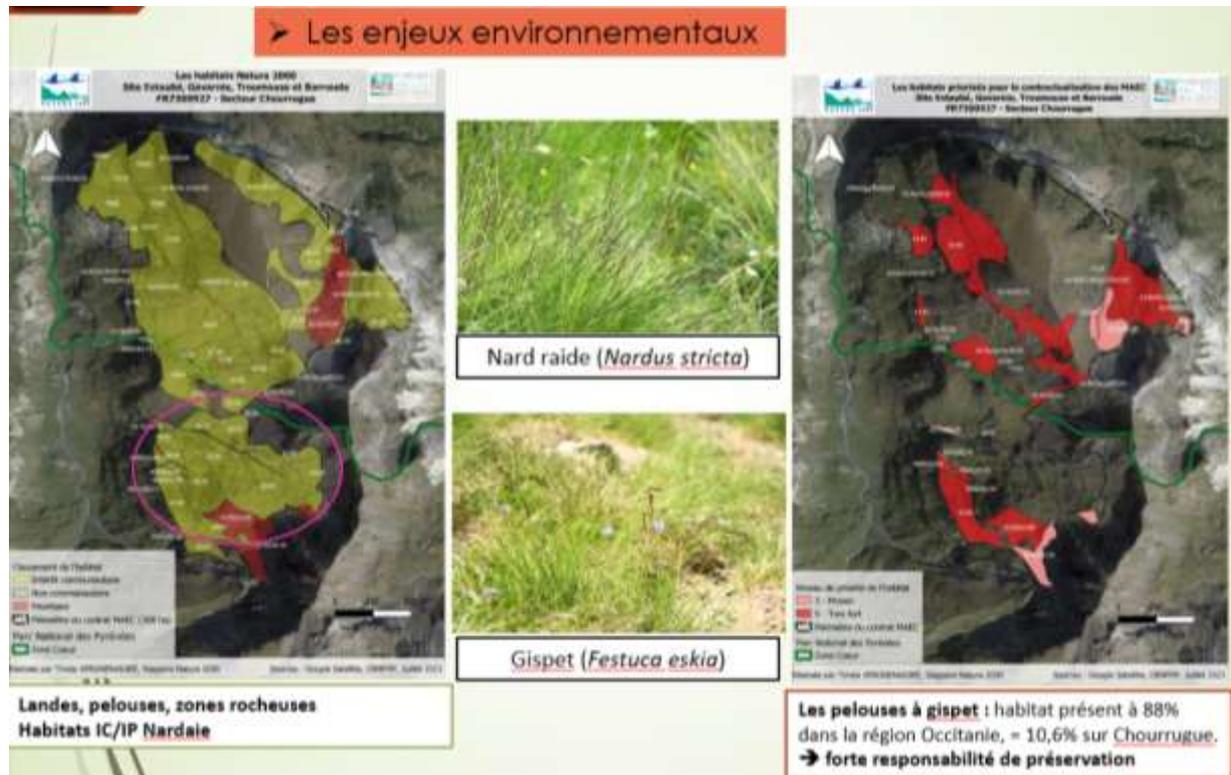
Elle poursuit en indiquant que l'enveloppe a été consommée sur l'année 2023 avec un contrat de mis en place sur l'estive de Chourrugue (rive droite d'Estaubé) pour un périmètre de 306ha.

*Ronan LATUGA demande une précision sur le cheptel présent et l'éventuel impact sur les zones humides. Marie-Emilie précise qu'il n'y a pas d'impact observé, que la modalité des exclos sera à mobiliser si jamais on observe une dégradation par le piétinement aux abords des zones humides. Ronan ajoute que les ovins sont des animaux légers qui ne posent généralement pas de problèmes sur ces milieux.*

Hélène DEVIN prend ensuite la parole pour expliquer que le périmètre des 3 sites Natura 2000 déposé est exclusivement sur le territoire de la Commission syndicale de la vallée du Barège. Elle insiste sur le fait qu'il y a eu de nombreuses journées de travail afin de présenter aux élus ce qui pourrait se faire sur leur territoire. Il a également été présenté pendant la réunion, l'outil MAEC, aux élus de la CSVB en début d'année 2023. Suite à cela, la CSVB a décidé de travailler sur 2 secteurs : Chourrugue et Aspé. Le secteur d'Aspé n'a finalement pas abouti sur une MAEC. Le secteur de Chourrugue situé sur l'estive d'Estaubé a été engagé en MAEC pour un périmètre de 306ha.

Marie-Emilie présente ensuite le diagnostic agroécologique mené sur l'estive de Chourrugue, avec les enjeux environnementaux réalisés par le CCPVG et les enjeux pastoraux travaillés par le gip-CRPG.

Elle explique que le premier travail s'est fait sur ordinateur jusqu'au mois de mai, les estives étant encore sous la neige, nous avons travaillé sur la cartographie d'habitats pour faire ressortir les enjeux du quartier.



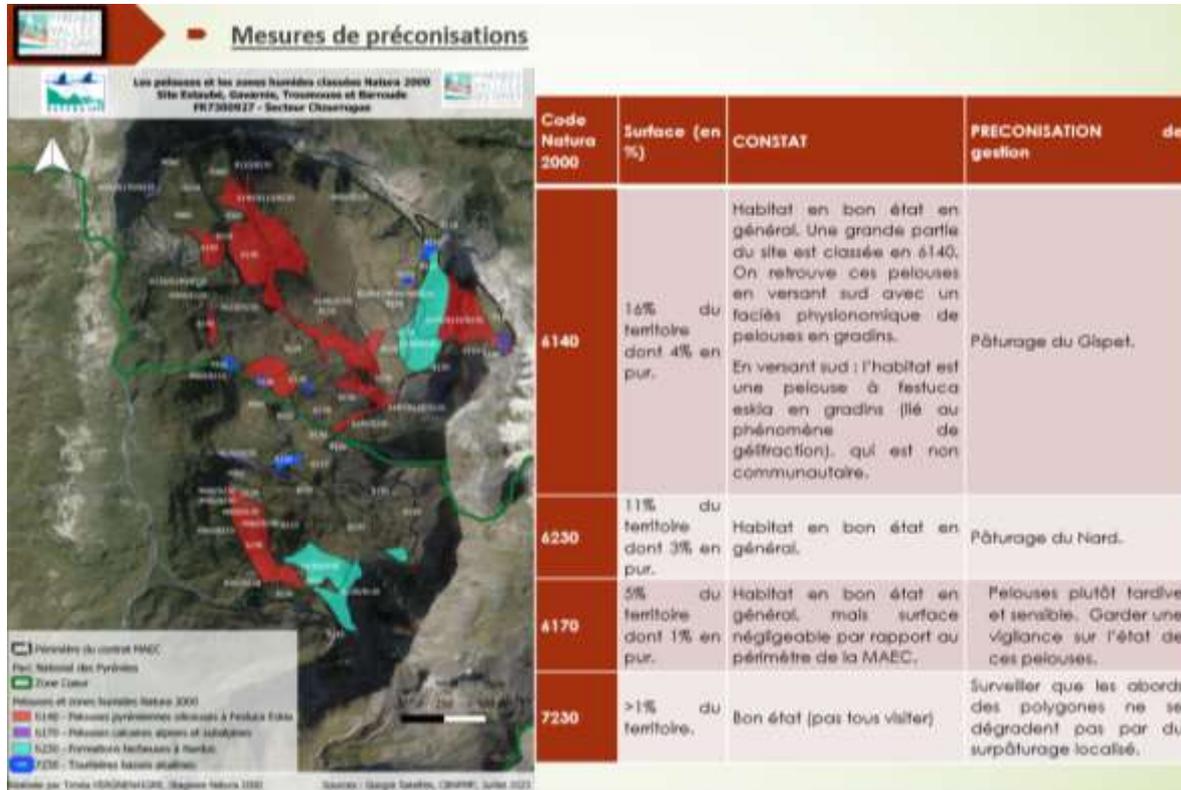
Puis au mois début juillet, nous sommes allés sur le terrain pour valider nos données.

Espèces animales d'intérêt pour l'Europe et la France, présentes sur le site et l'utilisent	
pour s'y reproduire	pour son alimentation
✓ Apollon, <i>Parnassius apollo pyrenaeus</i> , espèce Natura 2000 Annexe 4.	✓ Gypaète barbu, <i>Gypaetus barbatus</i> , espèce Annexe I.
✓ Lézard de Bonnat, <i>Iberolacerta bonnati</i> , espèce Natura 2000 Annexe 2.	✓ Aigle royal, <i>Aquila chrysaetos</i> , espèce Annexe I.
✓ Colobite des Pyrénées, <i>Colobitis asper</i> , espèce Natura 2000 Annexe 4	✓ Circaète Jean-Le-Blanc, <i>Circaetus gallicus</i> , espèce Annexe I.
✓ La salamandre tachetée, <i>Salamandra atra</i> , espèce protégée au niveau National	✓ Crabe à bec rouge, <i>Pinnacorex pyrenaicus</i> , espèce Annexe I.
✓ Accenteur alpin, <i>Prunella collaris</i> , espèce protégée au niveau National	
Espèces floristiques d'intérêt pour l'Europe et la France, présentes sur le site	
✓ Géranium cendré, <i>Geranium cinereum</i> , espèce protégée au niveau National	

**Richesse du site :**

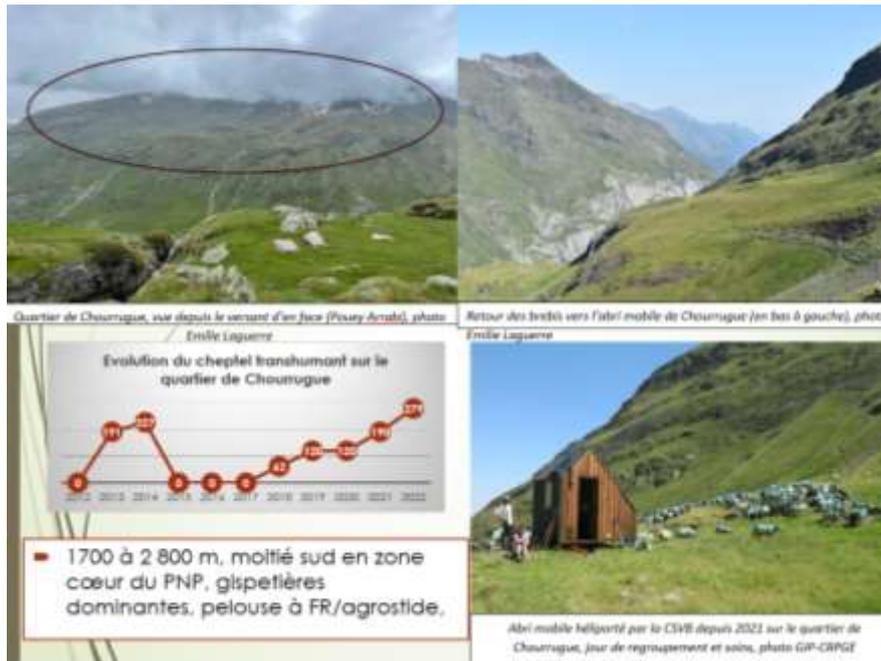
- Nbx habitats agro-pastoraux en mosaïque.
- Très grande diversité de milieux de qualité liée à la géologie complexe et aux pratiques pastorales.

→ La phase terrain s'est faite avec le CBNPMP (François PRUD'HOMME) ce qui nous a permis notamment d'identifier un certain nombre d'erreurs dans la cartographie liée aux sites Natura 2000. Les nombreux polygones classés en tant que falaises ou éboulis sont en réalité en mosaïque avec de la pelouse. Elle ajoute que, nous avons pu aller jusqu'à une cartographie qui va nous permettre de travailler avec les éleveurs en place.



Nous avons pu aboutir sur une cartographie, qui va nous permettre de travailler sur des préconisations liées aux habitats à enjeux, présents.

Hélène DEVIN mentionne que le travail a été multi-partenarial sur ces MAEC. Elle explique que la CSVB a été très investie pour la mise en place des MAEC sur son territoire.



Jean CAZAUX prend ensuite la parole pour présenter la partie historique du secteur de Chourrugue. Il explique que l'estive était totalement délaissée depuis les années 90. Il ajoute qu'il y a eu plusieurs tentatives de réintroduction de troupeaux mais qui se sont soldées par des échecs (2013/2014) ; idem en (2018/2019). Il explique qu'il y a eu une nouvelle tentative en 2020, avec l'hélicoptage d'un abri (à 2000m d'altitude en cœur de PNP) en 2021 exigé par l'éleveur pour rester dans ce quartier très difficile d'accès avec un fort dénivelé. Aujourd'hui, l'abri est hélicopté en juin et redescendu au mois de septembre. Jean ajoute que cela a permis de maintenir l'éleveur en place depuis 3ans. Il ajoute que depuis, l'éleveur augmente légèrement son cheptel tous les ans. Dans le cadre de la MAEC, la CSVB a accueilli 2 éleveurs supplémentaires. Jean explique que la ressource sur ce plateau est très bonne, et que les brebis doublent leur volume en un été. Les éleveurs ont été associés aux réunions dans le cadre de la mise en place de la MAEC. Il explique que les éleveurs viennent de Bagnères-de-Bigorre et sont très investis.

Claire ACQUIER demande si les brebis sont regroupées. Jean CAZAUX explique que le troupeau principal de 300 brebis est monté tout seul en 2020. Puis, les 2 autres d'une soixantaine de brebis sont montés après, donc aujourd'hui les brebis sont regroupées pour les soins, mais fonctionnent par petits groupes d'origine. Marie-Emilie insiste sur le fait que ce fonctionnement en petits lots est intéressant pour éviter les phénomènes de sur-piétinement, de sur-pacage.... Jean CAZAUX explique que pour le bon fonctionnement de l'estive, il a été demandé au premier éleveur monté de choisir les autres éleveurs qui accèderaient sur cette estive et partageraient l'abri avec lui. Jean CAZAUX explique c'est peut-être une des clés de réussite sur ce secteur. Hélène DEVIN ajoute que le fait qu'il y ait 3 éleveurs permet de faciliter le rassemblement des brebis pour les soins, et d'être un gage de sécurité pour les éleveurs. Bruno LABAT demande si réduire le nombre de bêtes par troupeaux ne pourrait pas être une obligation ? Jean CAZAUX explique que c'est la tâche du gestionnaire d'augmenter ou réduire le nombre de bêtes sur ces estives. Il ajoute que le gestionnaire doit également faire avec les demandes qu'il reçoit et le nombre de bêtes qui arrivent aussi. Il explique que pour certains gestionnaires le paiement des bacades pour la montée en estive est leur seule source de revenu. Hélène DEVIN ajoute que dans le cadre de la prédation, on demande aux éleveurs de garder le troupeau, et de rassembler les bêtes le soir ! Anne-Cécile RAMADOUR demande si l'objectif de la MAEC est de construire une cabane ? Jean CAZAUX explique que les conditions qu'ont demandé les éleveurs pour rester sur ce secteur est d'avoir un abri plus spacieux et pérenne. Bruno LABAT demande si un parc va être également construit ? Jean CAZAUX explique qu'un parc mobile a déjà été hélicopté. Bernard CASTAGNE demande si c'est soumis à autorisation de PNP ? Jean CAZAUX explique que oui, pour l'hélicoptage de l'abri, une demande est faite chaque année. Jean CAZAUX explique qu'il faut trouver

les bons éleveurs pour que ça fonctionne et que ça perdure dans le temps. Hélène DEVIN ajoute que l'on travaille avec de l'humain et que ça reste toujours fragile, elle explique qu'on a passé beaucoup de temps sur cette MAEC à discuter, présenter les choses pour que ça fonctionne.

Hélène DEVIN explique que les choses ont été présentées aux élus début janvier. Jean CAZAUX poursuit sur le fait que les élus ont décidé de travailler sur deux secteurs, dont un qui n'a pas fonctionné. Il ajoute que les élus se demandent aujourd'hui si on repart en 2024 sur le secteur d'Aspé, ou pas. Hélène DEVIN présente le calendrier des rencontres :

- Rencontre et entretiens avec les éleveurs : avril/mai.
- Analyse et Croisement des enjeux pastoraux et environnementaux : avril/mai.
- Engagements : mai 2023.
- Visite commune des estives : juillet 2023 (CSVB/Gip-CRPGE/CCPVG/CBN/éleveurs utilisateurs).
- Diagnostic pastoral/plan de gestion (Gip-CRPGE) et Diagnostic agroécologique (CCPVG) de l'estive : signature le 4 septembre 2023.

**MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques / quartier de Chourrugue**

- Réunions de présentation au gestionnaire / expertise territoriale (Gip-CRPGE/CCPVG) : hiver 2022/2023
- Rencontre et entretiens avec les éleveurs : avril/mai
- Analyse et Croisement des enjeux pastoraux et environnementaux : avril/mai
- Engagements : mai 2023
- Visite commune des estives : juillet 2023 (CSVB/Gip-CRPGE/CCPVG/CBN/éleveurs utilisateurs)
- Diagnostic pastoral/plan de gestion (Gip-CRPGE) et Diagnostic agroécologique (CCPVG) de l'estive : signature le 4 sept 2023

Contrat de 306 ha  
Engagement principal : maintien des troupeaux et augmentation progressive du chargement pastoral. Ex : 2023 / 3 éleveurs

**Année 2024**  
Co-Animation MAEC avec le Gip-CRPGE : 13.500,00€ TTC (sous réserve de validation)

Nicolas ZARAGOZA se pose la question du devenir de la MAEC sur Aspé ? est-ce que le troupeau reste ? Jean CAZAUX explique que le quartier sur Aspé, était d'environ 300ha, avec 4 éleveurs, un gardiennage permanent et 1080 brebis. Hélène DEVIN ajoute qu'il y avait une vraie gestion de la zone avec une conduite du troupeau en fonction de la disponibilité de l'herbe et des habitats présents. Jean CAZAUX explique que le modèle demandé par la MAEC était mis en place sur Aspé. Malheureusement, il y a eu un problème de cohabitation entre les éleveurs du quartier et ceux du bas de la vallée d'Aspé. La CSVB est intervenue pour trouver un accord entre eux. Mais ça n'a pas fonctionné, et la yourte a pris feu fin août, avec une enquête criminelle qui se poursuit encore. Aujourd'hui, le quartier est vide, sans aucune demande pour monter sur le quartier.

Fabien NABIAS avance que dès qu'il y a beaucoup de personnes sur un secteur, ça crée plus facilement des conflits. Jean CAZAUX ajoute que ça ne vient pas forcément du nombre mais du savoir-vivre ensemble de chacun. Bernard CASTAGNE explique qu'il y est monté pendant la chasse, et qu'il y avait des tâches de « lastous » sur lesquelles on avait demandé du brûlage. Hélène DEVIN explique que c'était l'objectif de la MAEC, que les troupeaux aillent faire un travail sur ces zones. Claire ACQUIER ajoute, il n'y a pas de problème technique, il n'y a que des problèmes humains. Vincent BONEU demande ce qui est prévu pour 2024 ? Marie-Emilie NAVEL explique que les enveloppes de 2023 ont été consommées, qu'il reste une bonne enveloppe pour 2024, qui nous laisse la possibilité de faire de encore 2 MAEC sur le collectif.

## AMENAGEMENTS

### ○ Point sur la gestion de la fréquentation touristique de Troumouse – ZSC Gavarnie

Marie-Emilie explique le projet sur Troumouse, où la demande de l'UNESCO était de retirer les voitures du cœur de site de Troumouse, qui se trouve également en zone cœur du Parc National. Elle explique que les travaux menés par la mairie de Gavarnie-Gèdre et notamment en zone cœur de site, ont été suivi par l'animatrice et le conservatoire botanique, surtout les procédés de revégétalisation du site, engagé avec de la semence (végétal locale).

Suite à un désengagement de l'entreprise qui a réalisé une partie les travaux de manière bâclée, les résultats ont été très médiocres. Un chantier de revégétalisation a donc été programmé en novembre 2020 pour assurer une bonne reprise de la végétation sur les lieux, avec les agents communaux et le Parc National.

Elle explique qu'une enveloppe accordée par la DREAL dans le cadre du site classé a également été accordée en 2021 afin d'assurer une meilleure intégration des talus de la route.

Elle présente ensuite, en images, les travaux de revégétalisation qui ont été menés et qui ont très bien fonctionné, avec un reverdissement du milieu important.





Hugues LECHENNE ajoute que le CBNPMP a conçu un livret sur les techniques de revégétalisation en montagne qui sont en lien sur le site internet du CBNPMP :

[https://doctech.cbnmpm.fr/restauration-ecologique-revegetalisation\\_pyrenees.pdf](https://doctech.cbnmpm.fr/restauration-ecologique-revegetalisation_pyrenees.pdf)

Ronan LATUGA explique qu'il a été appelé par le bureau d'étude Alpicité qui travaille sur le PLU de la mairie de Gavarnie-Gèdre pour aller regarder d'éventuels travaux à venir sur la création de nouveau parking au niveau du Maillet, ainsi que sur la station de ski de la commune. Nicolas ZARAGOZA explique que ses travaux non pas lieu d'être. Claire ACQUIER ajoute que sur le secteur d'accès du Maillet à Troumouse, le PNP a travaillé sur un sentier de randonnée pour relier les 2 zones. Elle explique qu'ils ont encore aujourd'hui des difficultés pour contenir les randonneurs au niveau du sentier qui borde la route, avec notamment les vaches qui ont emprunté des bouts de sentiers et qui ont rejoint la route et créer des brèches. Elle explique qu'il y a eu des murets d'installer pour contarindre les randonneurs à rester sur le sentier. Cependant, ce n'est pas suffisant, malgré une signalétique importante. Elle se demande si par des techniques de revégétalisation de talus, on ne pourrait pas effacer les brèches existantes ? Lionel MATA ajoute que le site est de plus très fréquenté, il mentionne un travail à venir de comptage des piétons sur ce secteur. Il stipule les 19.000 visiteurs par an qui empruntent la navette, mais qu'aujourd'hui la fréquentation piétonne du site n'est pas connue. Claire ACQUIER explique que beaucoup de radonneurs emprutent encore aujourd'hui l'ancien chemin et se retrouvent rapidement sur les lacets de la route. Elle explique que le site est très dégagé en haut à Troumouse, ce qui ne facilite pas la pose de signalétique de manière efficace, rapidement cachée par les voitures qui se garent sur le petit parking des ayants-droits. Elle explique que rajouter des panneaux n'est pas la solution et que ce n'est pas la politique du PNP. Elle se demande si mettre en place de la fibre coco pour tenir les talus sur certains endroits ne pourrait pas être envisageable, ainsi que des clôtures ponctuelles pour contenir les vaches. Elle se demande également, s'il ne faudrait pas étudier un nouveau tracé pour ce sentier de manière à l'éloigner le plus possible de la route ?

## COMMUNICATION

### o Les outils existants

Marie-Emilie rappelle les différents outils qui existent au sein du réseau :

Elle rappelle l'existence de **l'exposition itinérante** disponible au PLVG, et constituée de 21 kakemonos dont 7 sur des thématiques spécifiques (faune, flore, habitats).

Elle présente ensuite, **le film Natura 2000** qui a été primé en 2019 par le grand prix Natura 2000 « Communication », lancé par l'agence française de la biodiversité (aujourd'hui OFB).

Elle explique que c'est un film à la fois technique et esthétique sur le travail opéré par le réseau Natura 2000 dans les Vallées des Gaves. La volonté était que le contenu du film soit accessible au plus grand nombre. Il mélange interviews, actions concrètes de suivis et de sensibilisation, prises de vues « au sol » et avec un drone, dans un format court de 12 minutes, divisé en 5 épisodes. Il est possible de présenter individuellement ces scénettes thématiques pour enrichir une animation spécifique.

Les acteurs au sens propre sont les animateurs Natura 2000, leurs partenaires scientifiques (Conservatoire Botanique, bureaux d'études...), institutionnels (agents des réserves, Parc National des Pyrénées, acteurs locaux des comités de Pilotage), des écoliers lors d'une animation, des agriculteurs...

Le film finalisé a été publié sur YouTube (grand public) et Dailymotion (partenaires administratifs) et relayé par nos partenaires avec leurs outils de communication (sites internet, mailing, Facebook).

Il a également été présenté lors des Comités de Pilotages et diverses réunions locales.



Elle mentionne ensuite **la page Facebook** des sites Natura 2000 en vallées des gaves qui existe depuis 2020.

Elle rappelle également, l'édition d'un **topoguide** diffusé dans les offices de tourisme des différentes vallées, avec une réédition par la CCPVG en 2020. Elle ajoute qu'il faudra prévoir un réapprovisionnement des offices du tourisme en 2024.



Elle ajoute qu'un travail **d'exposition photos** a été mené en 2021 sur les différentes espèces faune/flore/habitat Natura 2000, et mis à disposition du site de Troumouse en priorité pour sensibiliser les visiteurs. L'installation s'est faite courant de l'été 2022/2023. Cette exposition est très appréciée et sera reconduite en 2024.



Une **exposition sur bâche itinérante** a également été réalisée 2023 sur les espèces Natura 2000, afin de mettre en valeur le patrimoine naturel des sites. Elle s'est inspirée de l'exposition réalisée sur Troumouse afin de créer quelque chose de plus amovible et pratique à transporter. Elle montre qu'elle a été utilisée sur le stand du festival ELDORANDO, dans le Val d'Azun sur 2 journées le 27 et 28 mai 2023.



#### ○ Les actions avec les scolaires

Marie-Emilie rappelle les chantiers école mis en place notamment avec les BTS GPN de Vic en Bigorre suite au chantier d'écobuage réalisé sur le secteur de Groutte (de 2018 à 2022). Les étudiants après une présentation en salle, nous aident à nettoyer l'estive du reste des rames de genévrier calcinées. Ce chantier permet également d'être un petit chantier écologique en créant des zones refuges pour les reptiles/invertébrés du site. En 2023, Marie-Emilie explique que le chantier écologique s'est porté sur le plateau de Coumély afin de commencer la réouverture des landes, et que ce chantier se poursuivra en 2024.



#### ○ Les animations Natura 2000 de l'été 2023

Marie-Emilie présente ensuite les animations menées durant l'été, avec cette année, une enveloppe qui n'a pas été consommée intégralement car deux sorties ont été annulées à cause du mauvais temps ou manque d'inscrits. Les animations étaient également payantes comme l'année dernière, et

donc déduites de l'enveloppe demandée. Il y a eu en 2023, 7 sorties réalisées avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement), une sortie avec un accompagnateur moyenne montagne, également 4 sorties avec une guide culturelle et un éleveur, ainsi qu'un travail de formation/sensibilisation pour les accompagnateurs moyennes montagne. Elle explique qu'en tout ce sont plus de 200 personnes sensibilisées sur site avec 17 sorties proposées sur les mois d'été.

**Animation d'été 2023 sur les Sites**  
Divers partenaires dont l'ATVG, CPIE, Facebook pour la communication

- **SORTIES découvertes du patrimoine naturel des sites (Grand Public)**
  - CPIE : 7 sorties dont 2 annulées pour cause d'une météo défavorable ou peu d'inscrits  
12/7 juin - Saugué - 4 juillet - ZPS Gavarnie annulée, 23 juillet - Gavarnie annulée - 1 août - ZPS Gavarnie (tour du docteur) - 8 août - 22 août - 10/10 ; 29 août - Campilh Annulée)
  - Expert / AMM : géologie/habitats (1 sortie : 27 juillet 2023)
  - Guides culturels + éleveurs (4 sorties : 26 juillet-10/10 ; 4 août-Saugué ; 11 août-Milan ; 18 août-Saugué)
  - Eco'DELS : se démarque par la création de jeux - espèces/habitats (3 sorties : 11 juillet - Saugué ; 18 juillet - Courmayeur ; 27 juillet - Campilh) ; 3 août - Graven ; 19 août - Bard)
- **Travail avec les AMM (formation/sensibilisation)**  
1 formation : 6 octobre (12 participants)




Elle mentionne ensuite qu'un gros travail avec les scolaires a démarré cette année 2023, avec plus d'une centaine d'enfants sensibilisés aux sites Natura 2000 et aux habitats. Elle présente le travail effectué avec le centre aéré et les diverses écoles, avec une approche « habitats », ce qui est innovant.

- **Projet avec le centre aéré d'Argelès-Gazost : les Farfadets - projet**  
sur 4 mercredis pour un groupe d'enfants (8-10ans).  
(Découverte du réseau Natura2000/lecture de paysage/espèces protégées IC/land'art/observation tourbière-rapaces/ création badge ambassadeur de nos montagnes/ découverte amphibiens / animation desman).
- **Projet avec écoles : avec une entrée « Habitats » : Natura l'école**  
GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2  
Ayros-Arbouix (4) : Boô-Silhen (8) - habitat forestier.  
Ayros-Arbouix (5) - habitat des prairies de fauche avec une journée à Saugué.
- **Projet avec le collège de Tournay (Val d'Arros) : sensibilisation**  
Natura 2000/pastoralisme de montagne (1 sortie)





Le budget consommé en 2023 était de 5.147,00€ TTC sur les 6.080,00€ TTC demandé. Un budget de 7.204,00€ TTC est proposé pour l'année 2024 sous réserve de validation par les services de l'Etat.

*Fabrice LÉBOUCHER se demande si la communication est faite avec la radio « Fréquence Luz » ? Marie-Emilie explique que les animations sont communiquées via différents canaux que sont la radio, le site internet de l'ATVG, un guide des sorties distribué dans les offices de tourisme, sur les stands des festivals, et pendant les sorties. Elles intègrent également le guide des sorties publié par le CPIE.*

○ **Un nouvel outil de communication : « la mallette Natura 2000 »**

Marie-Emilie NAVEL présente ensuite le nouvel outil de communication : « **la mallette Natura 2000** », porté par la CCPVG, qui sera disponible pour tous les animateurs de la vallée des gaves.

Elle explique que les animateurs se sont entourés de la REPV (Réseau Education Pyrénées Vivantes) pour concevoir l'outil. Marie-Emilie rappelle que le réseau de l'éducation à l'environnement transfrontalier regroupe 80 structures d'éducation à l'environnement et accompagne des structures afin de concevoir collectivement des outils pédagogiques.

Cinq structures de la REPV (La Bel'Nature, Association Moontanya, Le CPIE de Bigorre, Le Parc National des Pyrénées, D'une montagne à l'autre) ont donc travaillé avec tous les animateurs de la vallée de gaves à la conception de la mallette en 2022. En 2023, elle explique que la réalisation de l'outil a bien débuté et qu'il sera achevé en 2024 avec la production des outils. Elle présente ensuite l'outil dans sa globalité, qui sera constitué notamment de plusieurs petits sacs à dos permettant des animations sur le terrain avec l'intervention d'un médiateur professionnel.

La mallette possèdera **une multitude d'outils** :

- Des outils d'observations (loupes, jumelles).
- Des outils d'identification des espèces Natura 2000 avec 106 silhouettes.
- 4 nappes représentant des habitats spécifiques avec 117 mosaïques permettant de créer des scénarii face aux enjeux de protection de l'environnement (activités humaines/dégradation de l'habitat, adaptation du milieu face au changement climatique ...)



**L'objectif de la mallette :**

- Faire découvrir le réseau Natura 2000.
- Amener le public à devenir « Ambassadeur des richesses patrimoniales des espèces Natura 2000 ».
- Connaître et comprendre la notion d'habitat et les espèces liées ces habitats.
- Faire prendre conscience de la fragilité des habitats et leurs espèces.
- Faire prendre conscience de l'impact du changement climatique/activités humaines sur les habitats et donc des espèces inféodées à ces milieux.

**Les utilisateurs :**

- Les animateurs Natura 2000 des vallées des Gaves.
- Les accompagnateurs moyenne montagne et éducateurs à l'environnement du territoire répondant à certaines conditions.

### Le public ciblé :

- Animations auprès des scolaires du cycle 2 et 3 (CE1 au CM2, voire +).
- Animations auprès des habitants des Vallées des Gaves (familles et socio-professionnels), grand Public.

Le budget consommé en 2023 était de 17.602,47€ TTC, pour la réalisation des silhouettes, des mosaïques, avec la création d'un guide de présentation de l'outil et d'un mode d'utilisation réalisé par la REPV. En 2024, une enveloppe pour terminer l'impression des outils est demandée à hauteur de 5.150,00€ TTC, sous réserve de validation des enveloppes par la Région.

## ANIMATION DES SITES (BUDGETS)

### ○ Point sur les budgets – actions animation

Marie-Emilie présente enfin la dernière diapo qui fait état des financements prévus sur les différentes périodes d'animation : de janvier à décembre 2023 et de ceux demandés pour l'année 2024.

**Point sur les budgets – actions animation**  
Hors contrats Natura 2000 + autres aides (DREAL..)

ACTIONS			
Année 2023		Année 2024	
Prévues	Réalisées	sous réserve de validation des services de la Région	
49.378,67 € TTC	45.405,67 € TTC	39.044,00 € TTC	

Formations		Animateur (coût fixe)	
2023	2024	2023	2024
1.050,00 € TTC	1.950,00 € TTC	42.264,10 € TTC	42.264,10 € TTC

Stagiaires (coût fixe)	
2023	2024
1 stagiaire 4 mois 1.145,80 € TTC	2 stagiaires 6 mois+4 mois 6.740,00 € TTC

Nicolas ZARAGOZA clôture enfin la séance en remerciant tous les participants d'être venus assistés à ce comité de pilotage, et remercie les participants et également l'animatrice pour le travail réalisé durant l'année 2023.

La séance est close à 17h30.

Le Maire délégué,  
**Nicolas ZARAGOZA**

